



Fiche d'information sur la mobilité réduite

Juin 2023

13 % (4,2 millions) d'adultes canadiens ont une mobilité réduite,
comparativement à 1,2 % qui utilisent des dispositifs de mobilité.

Les personnes à mobilité réduite sont mobiles de manière indépendante, mais ne peuvent marcher que sur une courte distance ou se tenir debout sans soutien pendant une courte période sans conséquences graves pour leur santé.

Une participation sociale restreinte est la principale conséquence de la mobilité réduite.

Distance sécuritaire pour marcher sans aide :

pour la plupart, une distance de 15 m est accessible à pied [« **courte distance** »]
une distance de 32 m est praticable pour 18 %

Temps sécuritaire pour se tenir debout sans aide :

pour la plupart, 1 à 2 minutes est possible [« **courte période** »]
5 minutes est possible pour 33 %

Problèmes de santé courants entraînant une mobilité réduite :

- Arthrite
- Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)
- Maladie cardiaque

Conséquences physiques de marcher trop loin :

62 % Douleurs articulaires accrues
33 % Difficulté à respirer accrue
32 % Marcher plus lentement jusqu'à ne presque plus bouger
32 % Difficulté à marcher le lendemain
28 % Spasmes musculaires accrus
23 % Commencer à tituber et à perdre l'équilibre
15 % Être immobilisé par la douleur

Utilisation de dispositifs de mobilité pour les déplacements à distance :

Canne, 12 %
Déambulateur (muni d'un siège), 14 %
Fauteuil roulant (manuel), 20 %

Réactions du public face à une personne qui marche lentement :

43 % Ignorée, comme invisible
31 % Traitée avec colère ou irritation
22 % Regards empreints de pitié

Conséquences sociales de la mobilité réduite :

- Isolement social
- Perte de rencontres fortuites
- Pression persistante pour marcher trop loin
- Dépendance excessive à l'égard des autres pour agir soi-même
- Autoreprésentation constante

Difficultés dans la vie en société :

64 % Devoir faire la queue pour le service
57 % Assister à des événements où tout le monde se tient debout
55 % Magasiner dans un supermarché ou un centre commercial
31 % Utiliser les transports en commun
30 % Entrer dans des bâtiments dont le stationnement est à 15 mètres

44 % ne votent pas en raison de la distance à parcourir

S'ils ont voté aux dernières élections :

36 % ont fait la queue plus de 2 minutes
77 % n'ont pas eu la possibilité de s'asseoir pendant l'attente

Autoreprésentation :

- Refuser de marcher ou de se tenir debout plus que de raison
- Demander à s'asseoir pour le service

Solutions pour améliorer l'accessibilité

- Remplacer les files d'attente par des numéros et des sièges; fournir des options assises pour le service.
- Fournir des sièges aux entrées, aux ascenseurs et à tous les comptoirs de service à la clientèle.
- Acheter des sièges et des équipements adéquats pour les clients du service afin d'offrir les services aux clients.
- Fournir une orientation claire et des informations sur le site Web qui aident les personnes à mobilité réduite.
- Former les employés et les gestionnaires pour qu'ils soient attentifs aux personnes à mobilité réduite et qu'ils s'adaptent à leurs besoins.

Pour plus de renseignements : www.HiddenMobilityDisabilities.com ou alliance@hiddenmobilityDisabilities.com

Cette fiche d'information est basée sur les résultats de l'*Enquête sur les incapacités de mobilité invisibles*, décembre 2022, qui sont fiables plus ou moins ± 2 % un niveau de confiance de 95 %.